

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant SYLVIE LEBLANC	Numéro de permis 2015958	Date d'inspection Le 21 octobre 2022	
Nom de l'établissement Garderie chez Sylvie		Numéro de téléphone (506) 384-7369	
Adresse 366 rue Beaumont Dieppe NB E1A 1A8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : k) les dossiers des exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie.	24(1)(k)	21 oct. 2022	20 oct. 2022
Commentaires : L'exploitante a fourni une preuve à la mentore en assurance de la qualité. La lacune est maintenant conforme.			
33(3) L'exploitant d'un établissement agréé rédige chaque mois un plan concernant l'entre- tien et la vérification de tout équipement fixe, lequel comporte les renseignements suivants : a) les dates de vérification et de réparation; b) les mesures à prendre et celles qui ont été prises; c) le nom du membre du personnel qui a procédé aux vérifications.	33(3)	21 oct. 2022	20 oct. 2022
Commentaires : L'exploitante a fourni une preuve à la mentore en assurance de la qualité. La lacune est maintenant conforme.			
Commentaires généraux			
Lors de ce suivi d'inspection de surveillance. Une visite n'a pas été effectué sur les lieux.			

original signé par
Paula Morin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 27 octobre 2022

Date

original signé par
Sylvie LeBlanc

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 27 octobre 2022

Date